

Application d'un modèle phonologique lexicaliste à l'étude des voyelles oro-nasalisées en français de Marseille

Jean-Philippe Watbled

▶ To cite this version:

Jean-Philippe Watbled. Application d'un modèle phonologique lexicaliste à l'étude des voyelles oronasalisées en français de Marseille. Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix en Provence, 1988, 12, pp.205-228. hal-03160143

HAL Id: hal-03160143 https://hal.univ-reunion.fr/hal-03160143

Submitted on 5 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TRAVAUX DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE D'AIX

Volume 12, 1988 — pp. 205-227

APPLICATION D'UN MODÈLE PHONOLOGIQUE LEXICALISTE A L'ÉTUDE DES VOYELLES ORO-NASALISÉES EN FRANÇAIS DE MARSEILLE

Jean-Philippe WATBLED

Denis AUTESSERRE

INSTITUT DE PHONÉTIQUE, URA 261, CNRS

Application d'un modèle phonologique lexicaliste à l'étude des voyelles oro-nasalisées en français de Marseille

Résumé

L'objet du présent article est la description des voyelles oro-nasalisées du français méridional parlé à Marseille. Le point de vue est phonologique. Le modèle proposé est une variante de la phonologie générative dans la mesure où les règles phonologiques convertissent les formes sous-jacentes en formes phonétiques de surface. C'est également un modèle lexicaliste parce que les représentations sous-jacentes sont des formes-mots et non des morphèmes, et que les règles se rangent en deux catégories essentielles : les règles lexicales et les règles postlexicales (les premières s'appliquent au niveau lexical et les autres au niveau du langage articulé). Nous adoptons aussi un nouveau système de traits distinctifs : les traits sont considérés comme des marqueurs à structure interne complexe.

Les voyelles nasalisées à Marseille se caractérisent par une nasalisation incomplète et retardée. On peut démontrer que l'élément consonantique nasal qui souvent suit les voyelles nasalisées n'a pas le statut d'un phonème indépendant, mais aussi que ces dernières ne doivent pas être considérées comme la réalisation d'une séquence voyelle orale + consonne nasale. Nous préconisons l'hypothèse suivante : ces voyel- les sont à interpréter comme des phonèmes complexes, dont la première partie est orale et la seconde sous-spécifiée comme nasale. Les voyelles oro-nasalisées sont ainsi qualifiées de *cinétiques* car leur variabilité sur l'axe temporal est souvent audible et aussi parce qu'elles constituent des séquences au niveau infraphonémique.

Nous examinons également les phénomènes de sandhi externe (liaison) qui impliquent des voyelles nasalisées et des consonnes nasales et nous les réinterprétons dans un cadre lexicaliste.

Application of a lexicalist model to the study of oro-nasalized vowels in the variety of French spoken in Marseilles

Abstract

The object of this article is the description of oro-nasalized vowels in a variety of Southern French (Marseilles). The approach is phonological. The model is a variant of generative phonology insofar as phonological rules convert underlying

forms into surface phonetic forms. It is also a lexicalist model because underlying representations are word-forms and not morphemes, and because rules fall into 2 main classes: lexical rules and post-lexical rules (the former apply at the lexical level while the latter apply in connected speech). A new distinctive feature system is also adopted; in this system features are regarded as internally structured complex markers.

Nasalized vowels in Marseille are characterized by incomplete and retarded nasalization. It can be demonstrated that the consonantal nasal element which often follows the nasalized vowels has no independent phonemic status, and also that they should not be regarded as realizations of underlying oral vowel + nasal consonant sequences. We advocate the following hypothesis: these vowels should be interpreted as complex phonemes; the first part of these complex phonemes is oral, and the second part is underspecified as nasal. Oro-nasalized vowels are thus termed kinetic because their variable quality on the temporal axis is often perceptible and also because they constitute sequences at the infraphonemic level.

External sandhi phenomena (liaison) involving nasalized vowels and nasal consonants are also examined and re-interpreted within a lexicalist framework.

APPLICATION D'UN MODÈLE PHONOLOGIQUE LEXICALISTE A L'ÉTUDE DES VOYELLES ORO-NASALISÉES EN FRANÇAIS DE MARSEILLE

Jean-Philippe WATBLED et Denis AUTESSERRE

0. — INTRODUCTION

L'objet de cette étude est de décrire les voyelles nasalisées dans la variété de français parlée à Marseille; la description tient évidemment compte des différents contextes dans lesquels ces voyelles apparaissent. L'étude est phonologique : le but principal consiste donc à proposer une interprétation théorique des faits phonétiques, et notamment à postuler des formes sous-jacentes (lexicales) pour les voyelles en question. Ces formes abstraites seront converties en réalisations phonétiques par un ensemble de règles motivées. On rendra également compte de certains phénomènes de sandhi externe (liaison, etc.). Une interprétation théorique n'a de sens, nous semble-t-il, que dans le cadre d'un modèle préalablement défini : ce sera l'objet du premier chapitre de cette étude.

I. — UN MODÈLE LEXICALISTE

1.1. - Formes sous-jacentes

Les formes lexicales, ou formes sous-jacentes, sont pour nous des formes-demots, et non des morphèmes, ce qui ne signifie pas que le morphème n'ait pas de réalité linguistique; en effet, les formes-de-mots lexicalisées sont structurées sur le plan morphologique. Il est néanmoins essentiel de préciser que dans le modèle retenu nous postulons un lexique dont les entrées sont des formes-de-mots et non des morphèmes, puisque cette position diffère de la phonologie générative classique (CHOMSKY et HALLE, 1968; SCHANE, 1968); elle est toutefois adoptée par d'autres auteurs (notamment LINELL, 1979).

1.2. — Règles

Les règles phonologiques, dans ce modèle lexicaliste, se répartissent en deux catégories principales :

- (i) les règles lexicales, qui s'appliquent dans le module 'lexique'.
- (ii) les règles post-lexicales, qui s'appliquent en discours.

C'est cette distinction qui donne sos sens à la dénomination 'modèle lexicaliste'.

Dans le module lexical, on trouvera les règles reliant entre elles les formes lexicales (telles que masculin et féminin des adjectifs), et d'une façon générale toutes les règles rendant compte des alternances productives ou non; on y trouvera également les règles de bonne formation phonologique (règles de combinaison des phonèmes, structure syllabique, etc.). On supposera que les formes lexicales sousjacentes sont syllabifiées, seule possibilité selon nous, si l'on veut précisément rendre compte de la conformité des formes sous-jacentes aux contraintes distributionnelles.

Dans le discours s'appliqueront les règles de réalisations contextuelles des phonèmes, ainsi que les règles de sandhi externe (liaison, élision), et les règles de resyllabification.

Il faut ajouter à ces deux catégories principales les règles d'adaptation (inspirées des 'adaptive rules' de ANDERSEN (1978)). Ces règles rendent compte de la compétence polylectale du locuteur (voir PUECH, 1983), qui est en général capable de transformer la forme sous-jacente d'une entrée lexicale qu'il a intériorisée dans son propre système pour la rendre conforme à la forme sous-jacente de la même entrée dans une autre variété régionale. Le locuteur méridional, par exemple, dispose d'une règle convertissant sa voyelle moyenne /E/ en /e/ en finale de mot, même si par ailleurs il la réalise normalement [e] dans ce contexte en discours spontané non contrôlé; en effet, notre locuteur "sait" que ce /e/ constitue la norme en français standard pour certains mots (forêt, taie, etc.), et pas pour d'autres. Des traits diacritiques ([+ Règle R], [- règle R]) s'avèrent nécessaires dans la mesure où certains mots sont sujets à telle règle d'adaptation et d'autres non (comparer thé, taie). Le locuteur sera d'ailleurs amené à "se tromper" dans l'application des règles d'adaptation (mauvaise imitation d'une autre variété régionale, hypercorrection, et connaissance incomplète de la norme). Ce type de règles est à même d'expliquer certains "ratés" de la communication.

II. — UNITÉS PHONOLOGIQUES

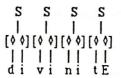
Les unités du plan phonologique qui sont ici pertinentes, dans le cadre de cette étude des voyelles oro-nasales, sont :

- le phonème.
- la syllabe, analysable en 'attaque' + 'rime', cette demière commençant avec le noyau syllabique; ainsi, dans [pik] (pic), [p-] constitue l'attaque, et [-ik] la rime.

Nous avons eu recours aux symboles suivants :

- O représente une position phonémique; chaque occurrence de ce symbole est reliée par un trait vertical à son contenu en traits distinctifs;
- Le symbole S domine le noyau de chaque syllabe.

Convenons d'appeler 'squelette' la ligne des \emptyset (voir ENCREVÉ, 1988 : 144 sq.). Les crochets [et] symbolisent la frontière gauche et la frontière droite de syllabe, respectivement. L'exemple ci-dessous illustre nos principes de formalisation :



III. — TRAITS DISTINCTIFS ET COMPOSANTS

3.1. — Composants

Nous faisons appel à la notion de "composants". Les traits distinctifs sont répartis en 4 composants différents et autonomes :

- le composant "initiation" ou I
- le composant "laryngal" ou L
- le composant "nasal" ou N
- le composant "articulatoire" ou A

Dans le composant I, tous les phonèmes du français sont spécifiés 'pulmonique + égressif' de façon totalement redondante; dans le composant L, on aura pour

certains phonèmes une opposition distinctive entre le voisement et le non-voisement. De ces 4 composants, seuls 2 vont nous intéresser dans le cadre de la présente étude des voyelles nasalisées : le composant A et le composant N.

3.2. - Les traits distinctifs

3.2.1. — Le composant nasal (N)

Nous proposons un trait d'aperture, que nous retrouvons dans plusieurs composants (aperture dans le composant N = degré de couplage entre le conduit pharyngo-buccal et le conduit nasal). A notre connaissance, 3 valeurs sous-jacentes sont possibles :

- phonèmes oraux : 0/1
- voyelles oro-nasalisées : 2
- consonnes nasales: 3

3.2.2. - Le composant articulatoire (A)

3.2.2.1. — Organes et lieux d'articulation

On associe dans la description d'un segment donné :

- (i) un articulateur inférieur
 - un articulateur supérieur ou un lieu d'articulation supérieur
- (ii) l'aperture, définie par un nombre entier caractérisant un degré.
- (i) correspond aux traits traditionnels de "lieu", et (ii) aux traits traditionnels de "mode" et/ou "aperture". La particularité du système est que (i) peut être constitué de marqueurs complexes et hiérarchisables, correspondant à des choix, ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

labial lingual non-arrondi arrondi non-dorsal dorsal non-protus protus apical non-apical (= laminal) rétrofl. non-rétrofl labial dental alvéolaire palatal vélaire uvulaire pharyngal palato-velaire

Les branches indiquent les "parcours" possibles. Pour les voyelles, on aura intérêt à spécifier /i/ comme [lingual] et [non-labial], par opposition à /y/, par exemple, qui sera [lingual] et [labial]. Les voyelles labialisées du français sont donc considérées comme doublement articulées (le composant A est scindé pour ces voyelles en 2 sous-composants).

3.2.2.2. — Aperture

Nous donnons ci-dessous quelques valeurs à titre indicatif :

- -- occlusive = 0 -- constrictive = 1 -- approximante, semi-voyelle, [i], [u] = 2 -- [e] [o] = 3 -- [e] = 4 -- [a] = 5
- latérale ([1], etc.) = [2,0] (valeurs simultanées).
 3.3. Les voyelles du français de Marseille

3.3.1. - Voyelles orales

Dans la présente étude nous nous contenterons de décrire le système des voyelles. Il est à noter que voyelles et consonnes sont décrites à l'aide des mêmes traits, et que nous pouvons parfaitement nous passer de traits tels que 'vocalique' et

'consonantique' : les voyelles seront définies par leur degré d'aperture, supérieur à celui des occlusives et des constrictives, et par leur fonction de noyau syllabique (elles sont dominées par le symbole S), ce qui les oppose aux semi-voyelles.

Au niveau sous-jacent on postulera le système suivant pour les voyelles orales du français de Marseille :

* articulation linguale/dorsale:

	palatal		vélaire
aperture 2 aperture 3/4	i E	y Ø	u O
aperture 5			Α

La valeur 3/4 pour l'aperture de /E, Ø, O/ signifie que les voyelles en question sont mi-fermées (aperture 3) ou mi-ouvertes (aperture 4), en fonction du contexte.

* articulation labiale

Les voyelles suivantes ont en outre une articulation labiale :

On a un système triangulaire à 7 voyelles. /E, Ø, O/ sont sous-spécifiées pour le degré exact d'aperture, puisque il n'existe aucune opposition distinctive entre [e] et [e] etc. qui sont toujours en distribution complémentaire. /A/ est sous-spécifiée pour le lieu: à Marseille on n'oppose jamais [a] et [a]. Les symboles /E, Ø, O, A/ ont été choisis en raison de cette sous-spécification. La question de la voyelle finale posttonique (belle, grande, etc.) ou de la même voyelle en position intérieure (céleri) sera traitée en VII.

3.3.2. — Voyelles oro-nasalisées

Nous notons les 4 voyelles en question à l'aide des symboles complexes suivants :

/EN, ØN, ON, AN/

Nous justifierons ce choix plus loin. Les 4 voyelles s'intègrent comme suit dans la description :

* articulation linguale/dorsale:

palatal vélaire
aperture 3/4 EN ØN ON
aperture 5 AN

* articulation labiale : pour les voyelles /ØN/ et /ON/

Exemples: pain = /pEN/ commun = /kOmØN/ pont = /pON/blanc = /blAN/

4.1. — Caractéristiques des voyelles oro-nasalisées en français de Marseille

Les réalisation de ces voyelles à Marseille sont différentes de celles du français standard. La qualité des voyelles change sur le plan temporel, et il n'est pas rare qu'un élément consonantique nasal soit perceptible dans la partie finale de la voyelle; cet élément qui est très souvent présent en position préconsonantique (il est décelable lors des analyses acoustiques) n'est pas perçu dans d'autres usages (non méridionaux). La phase nasale consonantique est soit homorganique de la consonne suivante, soit articulée dans la région palato-vélaire ou uvulaire en finale absolue (voir V. pour des détails). On constate également une nasalisation incomplète de la phase vocalique: tout se passe en somme comme si la nasalisation était "retardée", ou du moins davantage retardée qu'en français "standard". En outre l'aperture de la voyelle tend à changer en cours d'émission et la langue peut se rétracter (pour AN) : il est fréquent que l'aperture diminue au fur et à mesure que le voile s'abaisse. Le mouvement lingual et la nasalisation vont donc de pair. Ces deux mouvements concomitants ont pour conséquence la rencontre de la masse de la langue et du voile du palais. Cette rencontre peut être perçue comme un élément consonantique nasal. Toutefois il est important d'ajouter que le locuteur n'est normalement pas conscient de cet élément consonantique nasal, ce qui incite à penser que cet "appendice" n'a pas de statut phonématique. Avant une occlusive (bon pain), les faits peuvent s'interpréter comme suit :

La nasalisation est retardée; au moment où l'articulation orale de *on* commence, le voile n'est pas encore abaissé; il s'abaisse en cours de réalisation de la voyelle; au moment où les lèvres se ferment pour la réalisation du /p/ de pain,

le voile n'est pas encore relevé : la phase initiale de la consonne labiale /p/ est donc inévitablement réalisée comme [m]. Cette phase [m] est suffisamment longue pour être audible.

Empressons-nous d'ajouter que cette description ne diffère de ce qui se passe en français standard que sur le plan temporel : il s'agit d'une différence de degré plutôt que de nature.

Pour les raisons qui précèdent nous considérons les voyelles nasalisées comme des voyelles cinétiques, dans la mesure où la variation de timbre est perceptible.

4.2. — Interprétations concurrentes

Deux interprétations phonologiques sont traditionnellement proposées :

- (i) dans la première, les voyelles nasalisées sont des phonèmes nasalisés dans les formes lexicales, et des règles rendent compte des différentes réalisations (interprétation monophonématique, implicite chez WALTER (1982));
- (ii) dans la seconde, les voyelles nasalisées sont considérées comme des séquences dans le lexique : voyelle orale + consonne nasale (interprétation analogue à celle de SCHANE (1968) pour le français standard, ou encore à celle de DURAND pour le français méridional).

Ces deux solutions sont aussi peu satisfaisantes l'une que l'autre. La première ne rend pas justice à la réalité phonétique; elle nous oblige à considérer comme nasalisées des voyelles dont la nasalisation est en fait progressive, et dont le trait distinctif est autant cette progressivité que la nasalité elle-même. En bref, la première interprétation donne une image statique d'un processus dynamique. La seconde interprétation des faits est également insuffisante dans la mesure où en finale absolue il existe des oppositions entre une voyelle cinétique et une séquence 'voyelle + /n/ ou /m/':

fin, faim [feen+] FEN [fen]

Avant une consonne constrictive telle que /s/, les deux séries se comportent de façon différente : dans la faim sévit, l'appendice consonantique nasal est homorganique du /s/; il est donc réalisé comme une constrictive nasale de même lieu d'articulation que /s/; dans la FEN sévit, la consonne nasale est un [n] occlusif stable. Avant une consonne initiale, l'appendice consonantique caractéristique des voyelles cinétiques partage donc le lieu d'articulation du segment suivant, dont il constitue en

fait la phase initiale; tel n'est pas le cas pour les /m/ et /n/ finals :

une boum [bum] superbe la FEN [fen] pense ...

Avant une voyelle initiale de mot, les formes masculine et féminine d'un adjectif comme *plein*, *pleine* sont certes homophones en contexte de liaison, une fois que le schwa final du féminin a été effacé par la règle d'élision :

plein [plen] emploi pleine [plen] euphorie

Toutefois, lorsque les conditions syntaxiques de l'application de la liaison ne sont pas remplies, on a une différence très nette entre le masculin et le féminin avant une voyelle :

> plein [pleen] ou vide pleine [plen] ou vide

La deuxième solution mentionnée plus haut (voir SCHANE, 1968) ne rend pas compte de cette différence.

4.3. — Des phonèmes complexes

Tous ces faits nous amènent à postuler une structure interne pour les voyelles cinétiques. La forme sous-jacente de ces voyelles doit à la fois rendre compte de leur aspect dynamique, et des changements sur le plan temporel, tout en étant distincte des séquences 'voyelle + consonne nasale'. Nous proposons les représentations sui-vantes :

La première partie de chacun de ces phonèmes complexes a le même contenu que les voyelles moyennes /E, Ø, A, O/ (voir III). La deuxième partie (N) signifie que la deuxième phase est nasale (abaissement du voile), et elle n'est spécifiée ni pour le lieu d'articulation ni pour le degré d'aperture (composant A "vide"). Cette solution combine les avantages des deux autres sans en avoir les inconvénients. Dans notre interprétation des faits, les voyelles oro-nasalisées sont monophonématiques, mais

constituent néanmoins des séquences au niveau infraphonémique (nous formalisons ci-dessus la notion de phonème complexe). Dans notre notation, les voyelles cinétiques /EN, ØN, ON, AN/ se distinguent de 'voyelle orale + consonne nasale' telles que /En, On/ etc. :

bon aussi = /bON Osi/ bonne aussi = /bOn Osi/

4.4. — Sous-spécification

Les voyelles cinétiques sont donc largement sous-spécifiées au niveau sousjacent. Cette sous-spécification est motivée par 2 facteurs :

- (i) les réalisations de la phase finale sont très variables en fonction du contexte, et tout choix de spécification plus précise serait arbitraire;
- (ii) il existe une variation inter-individuelle dans les réalisations sans que le système ou la communication en soient affectés. Cette variation peut même être intra-individuelle (cf. connaissance de la norme).

La deuxième phase des voyelles cinétiques est donc dépourvue de toute spécification dans le composant A (articulatoire). Il est évident que des règles post-lexicales contextuelles rendront compte des différentes réalisations de "surface"

V. — RÈGLES CONTEXTUELLES

5.1. — Position finale absolue

Dans ce contexte, l'absence de consonne à droite a pour conséquence que c'est le lieu d'articulation de la première phase de la voyelle cinétique qui conditionne les phases suivantes. En général, /E, Ø/ subissent une fermeture dans la région palatovélaire au fur et à mesure que le voile s'abaisse; dans une dernière phase, la langue et le voile peuvent se rencontrer dans la zone en question et aboutir à une fermeture (la situation la plus fréquente étant une réalisation spirante nasale [n]):

Pour /ON/, on aura le même type de tendance à la fermeture, mais dans la région uvulaire; dans la phase finale, l'appendice consonantique sera donc uvulaire. Quant à /AN/, sa phase initiale est normalement articulée dans la région palato-vélaire, avec un degré d'aperture supérieur à /EN/, et la langue est ensuite rétractée, avec

par conséquent dans une phase finale une consonne nasale dont le lieu d'articulation est variable (plus fréquemment uvulo-vélaire).

Comme on le voit, c'est la phase vocalique qui conditionne le lieu d'articulation de la phase consonantique (phase qui n'est pas toujours perceptible). Un phénomène très intéressant est la durée supérieure des voyelles cinétiques par rapport aux voyelles orales /E, Ø, O, A/ sous l'accent; en cas de faible nasalisation, cette durée peut jouer un rôle distinctif "par raccroc" (la voyelle finale de étang est plus longue que celle de état).

5.2. - Position préconsonantique

Les mêmes règles de réalisation s'appliquent à l'intérieur du mot comme aux frontières de mots : bon beurre, bombé. Durant la phase vocalique, on a toujours les mêmes tendances à la fermeture, mais le voile n'est pas encore relevé au moment où l'articulation de la consonne suivante commence. La consonne en question aura donc une phase initiale nasalisée : on assiste en fait à une assimilation progressive de la consonne par la voyelle cinétique. Il est évident que cette phase initiale nasale partage le lieu et le mode d'articulation de sa phase orale :

pincer: pENsE -> peegse (aperture 1 pour [n] et [s])
ganté: gANtE -> gaante (aperture 0 pour [n] et [t])

On note que dans pincer on a une phase consonantique nasale constrictive. Il est évident que la phase consonantique nasale est d'autant plus audible que l'aperture est faible : la phase en question est très audible pour une occlusive, et moins pour une constrictive. Il est intéressant de constater que la dénasalisation $(N \longrightarrow 'zéro')$ de la voyelle cinétique est parfois constatée, mais que ce processus ne se produit qu'avant une constrictive, ce qui est en accord avec le faible degré d'audibilité; en outre, cette dénasalisation n'a été constatée dans notre corpus que lorsque la voyelle cinétique n'est jamais accentuable (ex. : la dénasalisation affecte co(n) struite, mais jamais : penser, puisque |AN| est accentué dans (il) pense).

5.3. - Position prévocalique

Il s'agit à présent principalement de la position prévocalique en cas de nonliaison, lorsque les conditions non-segmentales de la liaison ne sont pas remplies (conditions syntaxiques, etc.). Deux situations sont possibles, sans incidence sur les réalisations:

- (i) en finale de mot avant une voyelle initiale : plein // ou vide
- (ii) en finale de mot avant H aspiré :un bon // héros.

Dans ces contextes, on a les mêmes réalisations qu'en finale absolue.

Lorsque les conditions permettant l'application de la liaison sont remplies, les faits sont plus complexes : nous traitons ce point séparément dans le chapitre suivant.

VI. — LIAISON ET ENCHAINEMENT

6.1. - Enchaînement

Il y a enchaînement, rappelons-le, lorsqu'une consonne finale de mot est transférée à l'initiale de la première syllabe du mot suivant; pour que cette définition soit respectée, il faut que cette consonne finale de mot soit prononcée en finale absolue : c'est ce qui distingue l'enchaînement de la liaison. Dans les exemples qui suivent, il y a enchaînement en (i), mais liaison en (ii) :

- (i) la petite amie
- (ii) le petit ami

En effet, le /t/ de petit n'est prononcé que dans ce contexte, alors que celui de petite l'est dans tous les contextes. Dans le cas de l'enchaînement, il paraît légitime de postuler qu'il y a ambisyllabicité de la consonne concernée après le réajustement syllabique :

Le /R/ reste final de syllabe, mais il est également initial de la syllabe suivante : cette hypothèse explique le timbre [6] du deuxième phonème /E/ de dernière. En revanche, au masculin, dans dernier ami, le même phonème /E/ est réalisé [e] par de nombreux locuteurs, ce qui suppose la structure syllabique suivante :

sans ambisyllabicité. En effet, dans la région de Marseille, le phonème /E/ est toujours réalisé [e] en syllabe libre, mais [e] avant une consonne tautosyllabique, comme le révèle la prononciation des deux mots suivants avant une pause :

$$ses = [se], sept = [set]$$

Cette régularité est révélatrice de la structure syllabique de dernière amie, dernier ami. Ce fait va se révéler important dans la suite de notre argumentation.

6.2. - Liaison avec consonnes orales

Avant de voir ce qui se passe dans le cas de liaisons avec consonnes nasales, examinons le même phénomène avec des consonnes orales, qui posent moins de problèmes d'interprétation phonologique. Une consonne de liaison orale est toujours — ou presque toujours — initiale de syllabe dans les situations de communication courante. Nous proposons le formalisme suivant pour les consonnes de liaison dans les formes lexicales : «C». Le symbole «» indique que la consonne est latente, et ne sera réalisée dans le discours que si les conditions permettant l'application de la liaison sont vérifiées. Ainsi, la forme lexicale de gros sera [gRO]«z» ([] = frontières de syllabe). Comme on peut le constater, la consonne latente est extrasyllabique dans le lexique. On aura les règles suivantes :

- (i) <C> -> C en contexte de liaison
- (ii) (C) -> 'zéro' dans les autres cas

La suite gros ami sera produite comme suit :

- (i) [gRo]<z>[a][mi]
- (ii) \longrightarrow [gRo]z[a][mi]
- (iii) -> [gRo][za][mi]

Dans le passage en discours, la consonne latente, une fois réalisée (stade (ii)), devient initiale de syllabe (stade (iii)), et elle n'est pas ambisyllabique. Dans l'immense majorité des cas, le timbre des voyelles /E, O, Ø/ révèle que la consonne de liaison n'est pas finale de syllabe:

très amis [tRe][za][mi] (prononciation méridionale évidemment)

On explique ainsi l'opposition dernière amie et dernier ami (voir 6.1.).

6.3. — Liaison avec consonne nasale

Avant d'examiner la liaison avec /n/, il est important de constater certaines contraintes distributionnelles :

(i) la distribution des timbres pour les voyelles /E, Ø, O/, qui sont réalisées mi-ouvertes en syllabe entravée, et mi-fermées en syllabes libre (voir 6.1.);

(ii) une voyelle cinétique n'apparaît jamais avant un /n/ final ou une séquence finale /n/ + schwa : dans ce contexte, on trouve /A, E, Ø, O/, mais jamais /AN, EN, ØN, ON/.

Ces remarques préalables sont essentielles : en effet, on trouve 2 types de liaison avec /n/. Dans le premier type, la voyelle cinétique est préservée, et tout se passe comme si l'on se contentait d'ajouter un /n/ à l'initiale de la syllabe suivante, comme avec les consonnes de liaison orales; ton ami : [tō][na][mi]; pour ce type de réalisation, on postulera donc la forme lexicale suivante :

$$ton = [tON] ext{ (n)}$$

Les règles prévues en 6.2. s'appliquent :

[tON] (n) [a] [mi] -> [tON] (n[a] [mi] -> [tON] (na) [mi], etc.

Les suites ton nerf, ton air sont donc homophones :

ton nerf: [tON] (nER)
-> [tON](nER)

ton air : [tON]<n>[ER]
--> [tON]n[ER]
--> [tON][nER]

Toutefois, chez certains locuteurs, on constate une réalisation différente, avec une voyelle mi-ouverte, et très faiblement nasalisée : [to[n]a][mi]; la réalisation mi-ouverte révèle que /n/ est ambisyllabique; la dénasalisation de la voyelle va dans ce sens également (cf. les contraintes exposées ci-dessus). On postulera pour ces locuteurs une forme lexicale différente, avec une consonne latente finale de syllabe : [tON(n)]. Lors du passage en discours, en cas de liaison, on appliquera les règles suivantes :

[tON ch][a][mi]
--> [tONn][a][mi]
--> [tOn][a][mi]
--> [to[n]a][mi]

C'est-à-dire: liaison (<n> --> n), dénasalisation de la voyelle cinétique (ON --> O) conditionnée par la présence d'un /n/ tautosyllabique, loi de position et

enchaînement.

6.4. - Non-liaison

Dans certains cas la liaison ne s'applique pas. Trois situations peuvent se présenter :

- (i) les conditions syntaxiques ne sont pas remplies : plein ou vide.
- (ii) il y a un H aspiré: bon héros.
- (iii) toutes les conditions sont remplies, mais le mot n'est pas sujet à la liaison (idiosyncrasie lexicale): fin écrivain.

Supposons que seule la présence d'une consonne latente («C») dans la forme lexicale puisse déclencher la liaison lorsque les conditions de son application sont remplies. On peut alors postuler les formes lexicales suivantes pour plein, bon, fin:

[plEN<n>], [bON<n>], [fEN]

Autrement dit, seuls les deux premiers de ces exemples sont sujets à la liaison. Pour les locuteurs qui prononcent bon en liaison avec une voyelle nasalisée, la forme lexicale sera [bON] «n», avec un «n» extrasyllabique, ce qui ne pourra entraîner la dénasalisation.

L'opposition entre plein ou vide et pleine ou vide est expliquée de façon très naturelle dans notre cadre théorique. Après l'élision du schwa final de pleine, les 2 séquences restent distinctes :

masculin:

[plEN][u] ... avec voyelle cinétique (/EN/)

féminin:

[plEN][u] ... avec séquence /E/ + /n/

Seule la consonne /n/ subira l'enchaînement : [ple[n]u] ... Nous rendons compte de la différence sans les manipulations ad hoc des partisans de l'interprétation biphonématique des voyelles nasalisées.

VII. — MORPHOLOGIE ADJECTIVALE

7.1. — Nombre

Dans ce sous-chapitre nous traitons de façon succincte de faits morphologiques, en nous limitant à titre indicatif à la morphologie des adjectifs. Ce choix est justifié par certaines analogies entre la liaison au masculin, et la formation du

féminin par exemple (cf. l'homophonie entre bon ami et bonne amie).

La question du nombre se résout plus facilement, dans la mesure où il s'agit d'ajouter (par une règle morphologique) la consonne latente (Z). Cette règle intervient dans le module lexical. Il est à noter qu'il est inutile de stocker les formes de pluriel dans les entrées lexicales lorsque ces formes sont régulières, puisque la pluralisation est un processus productif. Lorsque la forme sous-jacente contient déjà une consonne latente, cette dernière sera effacée par une règle sans aucune exception (aucune forme sous-jacente ne peut avoir 2 consonnes latentes successives):

$$[bON(m)] \iff [bON(m)](z) \iff [bON](z)$$

7.2. — Genre

7.2.1. - Le problème du schwa final

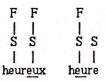
Dans notre cadre théorique il n'est pas utile de considérer le schwa final de mot comme un phonème à part : il peut en effet être considéré comme une réalisation particulière, en position post-tonique, du phonème /Ø/. En outre, comme il est soumis à diverses règles d'effacement, et notamment l'élision avant une autre voyelle, il sera noté (Ø), ce qui signifie — comme pour les consonnes de liaison — que sa réalisation ou sa non-réalisation dépend du contexte. Les différences phonétiques en position finale (moindre protrusion des lèvres, aperture, durée, etc.) s'expliquent aisément par le contexte prosodique. La graphie est d'ailleurs trompeuse, puisque lorsque le schwa est accentué dans les monosyllabes (dis-le), il est réalisé exactement comme la voyelle qui s'écrit EU, ce qui corrobore notre hypothèse de leur identité phonologique. De ce qui précède on conclut que heureux se transcrira /ØRØ/ et que heure se transcrira /ØRØ/. Le symbole « signale automatiquement que «Ø» n'est pas accentué. Des formes féminines telles que bonne, fine, auront comme formes sous-jacentes /bON«Ø»/, /fin«Ø»/.

7.2.2. — Le pied

A la suite de nombreux auteurs (NESPOR et VOGEL, 1986, par exemple), nous postulerons l'existence d'une unité supérieure à la syllabe : le pied. En français, langue au rythme syllabique, chaque syllabe constitue normalement à elle seule un pied, la principale exception étant la syllabe finale non accentuée (cf. ci-dessus) : heure, bonne, fine, etc. La règle d'accentuation lexicale peut être formulée comme suit :

L'accent lexical frappe le noyau du dernier pied du mot.

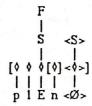
Si on utilise le symbole F ('foot') pour le noyau du pied, les structures prosodiques de heureux et de heure seront respectivement:



Les syllabes accentuées ont été soulignées.

7.2.3. — Ambisyllabicité

Dans des mots comme bonne, pleine, la voyelle accentuée a un timbre miouvert caractéristique des syllabes entravées (voir VI). On supposera donc que la syllabe accentuée est effectivement entravée par une règle d'ambisyllabicité qui attire la consonne initiale de la syllabe post-tonique:



7.2.4. - Règles

Comme nous l'avons signalé au début de ce travail, les formes masculines et féminines des adjectifs sont toutes stockées dans le module lexical : la représentation ci-dessus est donc la forme sous-jacente de *pleine*, qui coexiste dans l'entrée lexicale avec celle de *plein* (plEN). Néanmoins des règles lexicales doivent relier les deux formes sous-jacentes :

bon, bonne:
b ON
$$\iff$$
 b On \implies b On \iff
fin, fine:
f EN \iff f in \implies f in \iff

grand, grande: g R AN \iff g R AN d \implies g R AN d \iff

Dans le cas de grand, grande, on ajoute la consonne /d/, et la voyelle oro-nasalisée n'est donc pas modifiée; on ajoute ensuite le phonème Ø après une consonne. Pour bon, bonne, la consonne ajoutée étant /n/, cela entraîne la dénasalisation de la voyelle oro-nasalisée (cf. 6.3.). On ne peut d'ailleurs identifier ce /n/ du féminin avec la consonne de liaison du masculin, puisque dans le cas de fin, fine, le masculin n'est pas sujet à la liaison chez la plupart des locuteurs (cf. 6.4.). Enfin, il faut noter que le produit de la dénasalisation n'est pas toujours la contrepartie orale de la consonne oro-nasalisée, et qu'en outre (pour EN) ce produit n'est pas automatique :

ON -> O (bon, bonne)
AN -> A (plan, plane)
ØN -> y (brun, brune)
EN -> E (plein, pleine) ou i (fin, fine)

VIII. — CONCLUSION

Les voyelles nasalisées du français de Marseille sont des phonèmes complexes, et la formalisation doit rendre compte de leur structure interne. Elles constituent des séquences, certes, mais au niveau infraphonémique : elles sont donc monophonématiques, et restent distinctes des séquences 'voyelle orale + consonne nasale'. Les voyelles en question doivent être sous-spécifiées dans les formes sous-jacentes dans la mesure où leurs réalisations exactes sont largement dépendantes des contextes dans lesquels elles apparaissent. On peut expliquer les phénomènes de liaison en postulant des consonnes latentes, dont le statut spécifique doit être reconnu. Les variantes avec et sans dénasalisation dans les cas de liaison s'expliquent par la position du (n) latent dans la structure syllabique. Pour ce qui est de la morphologie, le masculin et le féminin des adjectifs sont lexicalisés, mais des règles (lexicales) relient les couples de formes sous-jacentes.

RÉFÉRENCES

ANDERSEN, H. (1978), "Abductive and deductive change", in: Baldi, Ph. & Werth, R. N. (eds.) Readings in Historical Phonology, Penn. State.

CHOMSKY, N., HALLE, M. (1968), The Sound Pattern of English, Harper & Row.

- DURAND, J., "Les phénomènes de nasalité en français du midi : phonologie de dépendance et sous-spécification", à paraître in : Recherches Linguistiques.
- ENCREVÉ, P. (1988), La liaison avec et sans enchaînement, Seuil.
- LINELL, P. (1979), Psychological Reality in Phonology: ATheoretical Study, Cambridge University Press.
- NESPOR, M., VOGEL, I. (1986), Prosodic Phonology, Foris publications.
- PUECH, G. (1983), "Un fragment de phonologie polylectale", in : Barrendonner et al. (eds.) Principes de grammaire polylectale, Presses Universitaires de Lyon.
- SCHANE, S. A. (1968), French Phonology and Morphology, Cambridge, Mass., MIT.
- WALTER, H. (1982), Enquête phonologique et variétés régionales du français, PUF.